

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 101 (1956)
Heft: 1

Artikel: Un exercice de défense nationale
Autor: Rapp, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

armée plus statique, plus nombreuse et à prédominance d'infanterie. Nous avons déjà assisté à quelques confrontations de ces thèses. Sous l'ardeur des plaidoyers, nous avons reconnu un égal sérieux et un égal respect des valeurs dont on veut refondre la défense. Bien que les divergences soient réelles, elles ne paraissent pas irréductibles. Elles sont faites de l'importance plus ou moins grande attribuée à des facteurs dont presque tous reconnaissent la réalité : dosage de la défense enterrée ou sous rocher et des réserves mobiles, proportion d'aviation, profondeur des zones de résistance, etc. Chacun admet cependant que la technique et l'industrie indigènes peuvent mettre un jour aux mains de notre haut commandement les feux stratégiques qui nous manquent actuellement, mais adaptés à nos besoins et à nos possibilités, comme le projectile à fusée lancé de rampes aménagées sous rocher. Chacun admet également la nécessité d'une organisation assez souple pour supporter des retouches continues. Chacun, enfin, proclame que nous ne devons compter que sur nous-mêmes et tient que cela est possible dans la constellation actuelle des forces en présence. Il importe donc de fortifier dans le public, par des moyens adéquats, cette foi et cette volonté d'existence nationale. Le reste viendra par surcroît.

Lt.-col. EMG RAPP

Un exercice de défense nationale

La presse suisse — et même étrangère — n'a pas manqué de commenter, et nous en sommes heureux, le récent « Exercice de défense nationale » qui réunissait à Berne, sous la direction du chef de l'état-major général, nos commandants d'unités d'armée en vue de manœuvres stratégiques sur la carte.

De tels exercices se déroulent chaque année, depuis longtemps. Ils visent à la recherche d'une unité de doctrine, en s'efforçant de confronter les diverses conceptions qui se modifient sans cesse à la suite de la constante évolution des armements.

L'exercice de cette année se déroula dans un large cadre. Ce fut donc une innovation. On y convoqua en effet de nombreuses personnalités dont l'activité civile, qu'elle soit d'ordre économique, scientifique ou industrielle intéresse également notre défense nationale. Il s'agit donc bien de cette préparation à la « guerre totale », impliquant la résistance de tout un peuple, et qui doit faire appel à la collaboration de tous ceux qui sont aptes à la sauvegarde du Pays.

A l'issue de l'exercice que nous venons de rappeler, le Département militaire fédéral a publié le « communiqué » que nous reprodui-

sons ici et qui marque, une fois de plus, la volonté de notre ministre de la guerre, d'une large et loyale information de notre peuple.

(Réd.)

L'exercice de défense nationale, qui a débuté lundi à Berne, prendra fin samedi matin par une discussion générale qui réunira les participants à l'exercice, ainsi que les représentants d'autres organes militaires et civils intéressés. Il a permis, pour la première fois et à titre d'essai, d'élargir la base strictement militaire des exercices stratégiques et de réunir, outre les chefs de l'état-major de l'armée, les commandants d'unités d'armée et de l'aviation, les délégués d'organes civils qui assumeraient, en cas de guerre, des tâches particulières ressortissant aux domaines économique, juridique et psychologique. Les six autres départements de l'administration fédérale étaient représentés à cet exercice par des chefs de division et des spécialistes des problèmes de la défense nationale au sens le plus large du terme. Des délégués de l'économie privée, des établissements des transports publics et de la Swissair étaient également présents. Ils l'étaient à titre de membres des organisations de l'économie de guerre en activité lors du dernier conflit international et des organisations actuelles de cette économie, ainsi qu'en raison de leur activité civile qui s'étend à l'étude des problèmes techniques que pose l'économie de guerre.

La direction de l'exercice avait été confiée au chef de l'état-major général, les problèmes à résoudre procédant avant tout de situations militaires créées par des événements de guerre. Leur préparation se fit en collaboration étroite avec les représentants des organes civils. La présence fréquente de membres du Conseil fédéral conféra à l'exercice une importance particulière.

L'exercice de défense nationale a permis d'établir une collaboration très utile et fructueuse entre tous les organes intéressés à la défense du pays. Son but n'était pas de formuler des solutions intangibles ou de prouver la pertinence de telle ou telle idée. Il tendait plutôt à offrir l'occasion d'examiner en commun quels seraient les multiples problèmes que poserait un nouveau conflit mondial et d'envisager les possibilités de leur solution. Au premier plan des préoccupations figurait celle de la collaboration entre l'armée et l'économie de guerre, ainsi qu'avec tout organe occupé à la protection de la population civile. L'exercice permit d'aborder dans une large mesure l'étude des tâches envisagées. Celles-ci posent de multiples problèmes d'ordre politique, juridique et économique, auxquels le Conseil fédéral devra continuer à vouer son attention.